



# Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

## ÉDITORIAL

### ÉTATS CIVILS

#### Naissances :

- Slayton DELIGNY

#### Décès :

- Odette BERTRAND
- Marcel BROCHET
- Guy FINET
- Jeanine GOUZY
- Marie-Christine HELIN
- Odette LAPORTE
- Lucien SCHOULT
- Gilbert STASSER

Le temps de la rentrée est venu. Scolaires, professionnelles, associatives, les activités qui occupent une grande partie de nos vies prennent, ou reprennent, leur place dans nos agendas.

Le contexte de cette rentrée est marqué au niveau national par les décisions à prendre dans la construction du budget de l'État.

Les efforts demandés sont importants, et ne représentent qu'une faible partie des déséquilibres financiers historiques que notre modèle économique et social exigeant a introduit depuis des dizaines d'années.

Le Gouvernement changera peut-être après le prochain vote de l'Assemblée nationale. La situation budgétaire ne changera pas. À force de ne plus être capable de nous mettre d'accord sur des choix et des orientations difficiles mais indispensables, nous les subissons sous la pression des marchés financiers.

Ces efforts concernent également bien entendu les collectivités locales, qui n'auront d'autres choix que d'adapter leurs budgets, leurs actions, leurs services aux baisses des recettes, aux augmentations et transferts de charges. Comme cela a été fait à chaque réforme. Les collectivités n'ont d'autres choix que de le faire puisqu'elles ont l'obligation d'équilibrer leurs comptes.

Cela réduit inexorablement les moyens de faire en nous obligeant à faire des choix et à préparer des évolutions structurelles.

À court terme, souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous, élèves et personnels de la communauté éducative dans les nombreux établissements de notre Ville et renouvelons nos félicitations aux jeunes stenaisiens qui ont réussi leurs examens scolaires et brillamment obtenu leurs diplômes.

Souhaitons une bonne reprise également aux associations sportives, culturelles et de loisirs, à leurs dirigeants et encadrants engagés, qui nous accueillent et nous accompagnent à tous les âges de nos vies.

Comme vous le lirez, la Ville poursuit ses accompagnements en direction des pratiques sportives et culturelles via le Pass Sport et Culture. Un coup de pouce au budget des familles, qui accompagne également les associations, telle une invitation à découvrir ou poursuivre la pratique d'une activité, en compétition ou loisir, à consommer sans modération pour ces prochains mois.

**Stéphane PERRIN**

Maire de Stenay,  
Vice-Président du Conseil  
Départemental de la Meuse.

### FLASH INFOS

#### MODIFICATIONS DES HEURES DU CCAS :

Pour rappel, les heures de rendez-vous du CCAS évoluent. Désormais, les rendez-vous se feront le **lundi après-midi de 13h30 à 17h00** et le **jeudi matin de 8h00 à 12h00**.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN  
Permanence du Maire : le samedi de 9h30 à 11h30  
(sur réservation uniquement).

Mairie de Stenay - 14 Place de la République, Stenay 55700

Tél. 03 29 80 30 31 - Fax 03 29 80 35 79 - Site Internet : [www.stenay.fr](http://www.stenay.fr)

Mail : [mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr) ou [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr)

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT - Ne pas jeter sur la voie publique



# AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS OU DÉMÉNAGEMENTS : PENSEZ À VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES !

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour s'installer. Un déménagement est une période souvent chargée, mais certaines démarches administratives sont indispensables pour que votre installation se déroule dans les meilleures conditions. Ces formalités concernent également les personnes qui déménagent au sein même de notre commune.

Afin de garantir l'accès aux services publics et d'assurer une gestion équitable pour tous, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous signaler auprès des services compétents pour :

### 1. L'abonnement au service de l'Eau Potable

Que vous soyez nouvel arrivant ou que vous changiez de logement à l'intérieur du territoire communal, vous devez impérativement souscrire un abonnement au service des Eaux. Cette démarche est indispensable pour l'ouverture

de votre compteur et l'établissement de votre contrat de fourniture.

● **Où s'adresser ?** Directement à l'accueil de la Mairie sis 14 Place de la République ou par mail à [mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr) ou par téléphone au 03.29.80.30.31.

● **Quand ?** Dans les jours qui suivent votre emménagement.

### 2. L'inscription au service des Ordures Ménagères

La gestion de la collecte et du traitement des déchets est une compétence de notre Communauté de Communes. L'inscription à ce service est également obligatoire et conditionne la facturation de la redevance ainsi que la mise à disposition des bacs de collecte.

● **Où s'adresser ?** Auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois sis 6B Avenue de Verdun à STENAY.

● **Comment ?** Vous pouvez la contacter via son formulaire de contact en bas de page de leur

site internet ou par téléphone 03.29.80.31.81. ■

### Attention : Sanctions en cas de non-déclaration

Nous tenons à vous informer que le manquement à ces obligations n'est pas sans conséquence.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne n'ayant pas réalisé ces démarches dans les délais impartis s'expose non seulement à des **sanctions administratives**, mais également à un **rattrapage forfaitaire des redevances dues** depuis la date réelle de son emménagement.

Ces démarches simples et rapides garantissent votre tranquillité et le bon fonctionnement des services publics qui vous sont dédiés.

Nos services respectifs se tiennent à votre entière disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il est rappelé aux stenaisiens et stenaisiennes que l'entretien du trottoir ne relève pas que de la Commune mais incombe à l'ensemble des habitants. L'arrêté n° 2024-082 pris en son article 8 dispose que :

« Tous les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir individuellement leurs trottoirs jusqu'au fil de l'eau et leurs clôtures quelles qu'elles soient (désherbage si nécessaire, nettoyage, ...).

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. » ■

## CHASSONS LES INCIVILITÉS !!!

La propreté de la Ville est l'affaire de chaque stenaisien et de chaque stenaisienne et pas seulement

des agents municipaux. C'est pourquoi nous incitons chaque habitant et habitante à veiller à la propreté de sa Ville.

Cela peut s'incarner par des petites choses comme ramasser des déchets divers sur le sol ou encore balayer régulièrement

devant chez soi. Nous rappelons que certaines incivilités (jet d'un mégot ou

d'un masque, fait d'uriner ou de cracher, les déjections canines, ...) sont sanctionnées par une

contravention pouvant aller jusqu'à 750 € au plus. ■

## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : DES TERRAINS À BÂTIR À UN PRIX ATTRACTIF !

La Commune de Stenay est heureuse de proposer une opportunité unique pour tous ceux qui souhaitent construire leur avenir sur notre territoire. Dans un cadre de vie privilégié, nous mettons en vente des terrains viabilisés à un tarif attractif.

**Votre terrain à bâtir à seulement 45€/m<sup>2</sup> TTC !**

Construisez la maison de vos rêves dans un environnement de qualité, tout en maîtrisant votre budget.

### S'installer à Stenay ?

● **De nombreux services sur place** : Écoles, Collège et

Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...

● **Un cadre de vie idéal** : Profitez du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

● **Une vie locale dynamique** : Plus de 50 associations sportives et culturelles animent notre ville.

● **Situation stratégique** : Aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières

### Des aides pour vous accompagner

Pour faciliter votre projet, des

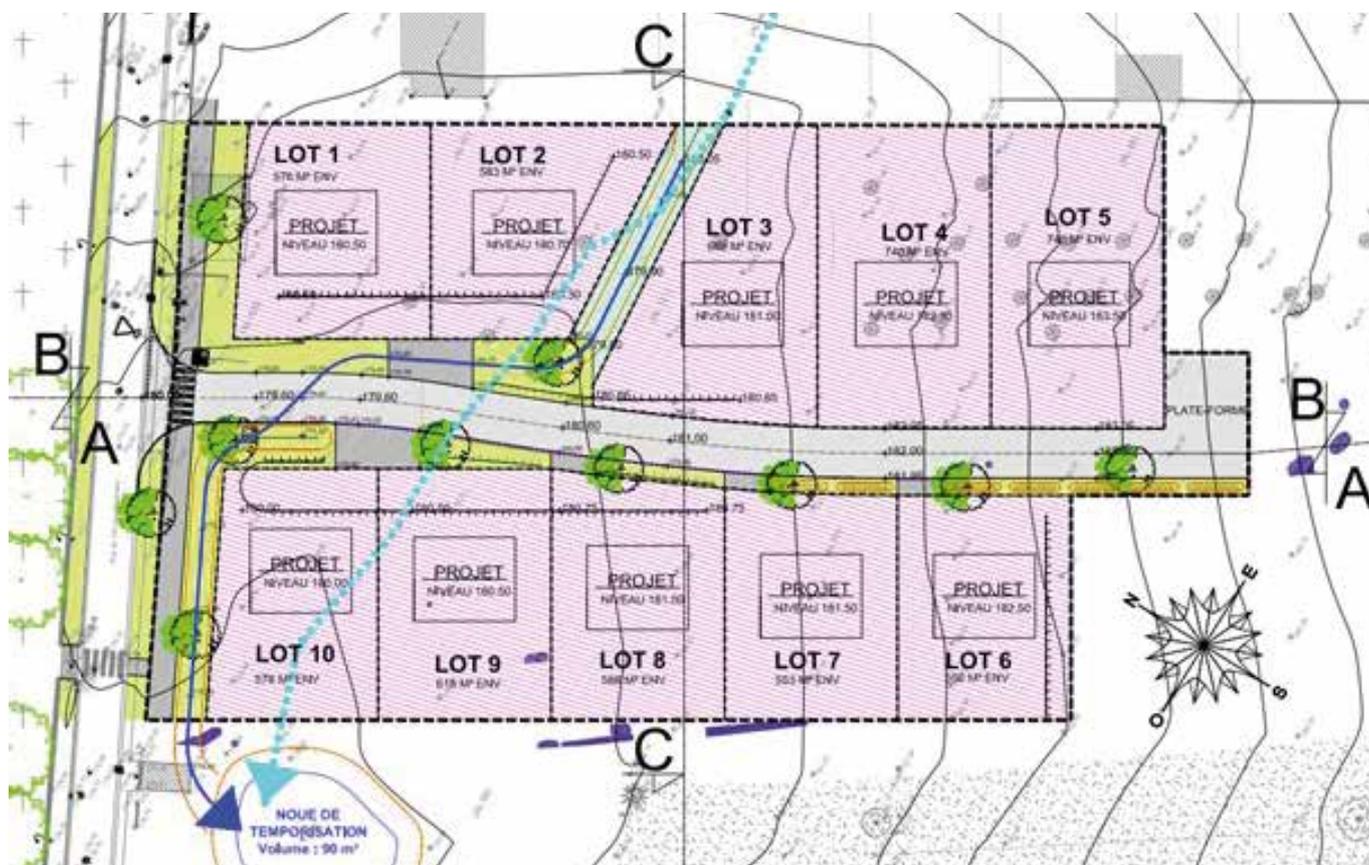
dispositifs financiers existent :

● **Prêt à Taux Zéro (PTZ)** sous conditions.

● **Exonération de la taxe foncière** pendant 2 ans pour les constructions neuves.

Intéressé(e) ? Lancez-vous ! La Mairie de Stenay est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans votre projet.

Contactez-nous pour plus d'informations : Mairie de Stenay, place de la République. Tél : 03 29 80 30 31 Email : [mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr) (Demandez le service urbanisme) ■





## NOTRE COMMUNE SE TRANSFORME : LE POINT SUR LES PROJETS EN COURS

L'amélioration de votre cadre de vie et la préparation de l'avenir de notre commune sont au cœur de l'engagement de l'équipe municipale. À travers plusieurs projets structurants, nous œuvrons pour une ville plus moderne, plus sûre, plus agréable et plus durable. Voici un aperçu de l'actualité des chantiers et des études en cours.

### 1. La création d'une aire de jeux inclusive au Parc de la Forge

**L'objectif** : Offrir aux familles un espace de loisirs moderne, sécurisé et accessible à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap au Parc de la Forge.

Les anciens jeux vont être démontés et les cailloux retirés pour être remplacés par un sol souple. Voici, une esquisse des futurs jeux sachant qu' autour seront installés deux tables de pique-nique, deux bancs et des poubelles.



L'opération est budgétairement engagée à hauteur de 74 000 euros HT, la Commune a obtenu des appuis de l'Etat (DETR - 40%) et de la Région Grand Est (Soutien aux centralités - 30%). Ainsi, la commande a été passée fin juin et les travaux auront lieu cet automne.

### 2. Vidéoprotection : un outil pour la tranquillité et la sécurité de tous

**L'objectif** : Assurer un cadre de vie paisible et sûr pour chaque habitant. Face à la recrudescence constatée d'actes d'incivilité, de dégradations sur les biens publics et de certains faits de petite délinquance.

Après la réparation et mise à jour du système, le Conseil a souhaité continuer en 2025 la modernisation et l'extension du réseau de vidéoprotection. Après une étude détaillée en lien avec notre prestataire et la Gendarmerie, il a été décidé d'étendre notre dispositif au

niveau de la Cité scolaire, de l'Avenue de Verdun ainsi qu'en centre-ville.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec les services de la Préfecture de la Meuse et il est **exclusivement tourné vers la voie publique**. Aucune caméra ne filmera l'intérieur des habitations privées ou des jardins. Le respect de la vie privée est une garantie absolue.

Les travaux sont prévus pour l'automne prochain. Le budget engagé est de 25 000 euros HT, appuyés par une subvention de l'État à hauteur de 40%.

### 3. Fin du programme de modernisation de l'éclairage public

**L'objectif** : Remplacer nos anciens lampadaires énergivores par un système d'éclairage LED plus performant, moins coûteux en fonctionnement et permettant une meilleure gestion de l'intensité lumineuse.

Depuis, plusieurs années, la Commune a engagé une démarche de modernisation de son éclairage public. Ainsi, en 5 années, ce ne sont pas moins de 750 points lumineux qui ont été changés pour un coût total de 250 000 € HT soutenu par la FUCLEM pour un total de 130 000 €.

L'année 2025 vient clôturer ce programme avec pas moins de 150 points lumineux qui sont et vont être remplacés notamment Rue du Moulin, Avenue du 18e B.C.P., Avenue des Ardennes ou encore l'Avenue des Tilleuls.

L'ensemble du programme aura pu être fait un interne grâce aux services techniques communaux.

## 4. Rénovation Énergétique : la Commune s'engage

Dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et d'urgence climatique, l'action locale est plus que jamais essentielle. La Commune va lancer une démarche d'amélioration de la performance énergétique de son parc de logements communaux **en commençant par l'ancienne école maternelle de Cervisy.**

Il s'agit d'un projet ambitieux qui vise à la fois à améliorer le quotidien des locataires et à inscrire notre patrimoine dans une trajectoire plus respectueuse de l'environnement.

### ● Quelles sont les premières étapes concrètes ?

Actuellement, un audit énergétique complet a été lancé pour l'ancienne école maternelle dont les résultats et le chiffrage devraient être connus d'ici l'automne.

Cet audit permettra d'établir un diagnostic précis afin de déterminer les travaux les plus pertinents et efficaces à réaliser (isolation des combles ou des murs, remplacement des fenêtres et portes, modernisation du système de chauffage, etc.).

Parallèlement, la commune engagera des démarches

pour solliciter toutes les aides financières possibles auprès de l'État, de la Région Grand Est ..., afin de financer ce projet d'envergure.

### ● Après l'école de Cervisy ?

Nous visons un début des travaux de rénovation pour mi-2026. A l'issue, d'autres logements pourraient bénéficier de travaux, sans oublier, les bâtiments qui entrent dans le cadre du Décret tertiaire comme la salle polyvalente. Pour ce dernier cas, les coûts sont très élevés et nous devons programmer au mieux ces investissements. ■

## RÈGLEMENTS D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

La Commune a mis en place un dispositif d'aide financière pour encourager la rénovation des façades afin de valoriser le cadre de vie et le patrimoine local.

préalablement, recevoir un accord, réalisés par des professionnels qualifiés. Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord du dossier par la mairie.

### Un exemple de transformation réussie :

61 Place de la République



### Personnes et travaux éligibles ?

● **Bénéficiaires** : L'aide est accessible aux propriétaires (occupants ou bailleurs), aux copropriétés et aux locataires (avec l'accord écrit du propriétaire). Les bailleurs sociaux et les personnes publiques sont exclus.

● **Travaux concernés** : Tous les travaux visibles depuis la rue sont éligibles, tels que le ravalement, la peinture, le nettoyage, la restauration de moulures, les menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portes), ainsi que les installations anti-pigeons.

● **Conditions** : Les travaux doivent être déclarés

### Montant des aides

Le montant de l'aide est variable selon la localisation de l'immeuble car il distingue les zones bonifiées (jusqu'à 8 000 €) des zones non-bonifiées (jusqu'à 6 000 €).

L'aide n'est pas cumulable avec celle de l'ANAH mais peut l'être avec le label de la Fondation du Patrimoine (lien Label de la Fondation). ■

**Procédure** : Avant toute chose, contactez le service urbanisme au 03.29.80.30.31 ou par mail à [urbanisme@stenay.fr](mailto:urbanisme@stenay.fr), afin d'obtenir des conseils.



## PASS SPORT 2025-2026

Le dispositif national Pass Sport est reconduit pour la saison 2025-2026. Plus d'information sur [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr).

Au niveau de la ville, notre Pass Sport et Culture est inchangé.

### Rappel dispositif

Tous les mineurs résidant à Stenay peuvent prétendre bénéficier d'une prise en charge du paiement d'une licence/adhésion dans un club ou une association poursuivant ces motivations de manière formelle. Il s'agit d'un remboursement partiel de la cotisation à hauteur de :

- **50 € maximum** par jeune issu d'un foyer éligible à l'allocation de rentrée scolaire,
- **40 € maximum** par jeune issu d'un foyer non éligible à l'allocation de rentrée scolaire,
- **20 € maximum** pour les moins de 6 ans.

Cette remise se présentera sous la forme de coupons à remettre à la structure adhérente, (avec copie du formulaire signé), valant minoration de la cotisation. La Ville verse directement le montant du coupon à l'association.

### Quelles associations ou clubs sont visés ?

La commune de Stenay se donne comme principe de financer toute adhésion à un club/association poursuivant de manière non équivoque une activité culturelle, éducative ou sportive (par sportive s'entend, association rattachée à une fédération agréée).

Sont exclues les activités purement loisirs (e-sport, jeux, pêche, chasse...)

Afin de préserver le tissu associatif local :

- L'adhésion à un club ou à une association basée hors territoire communal ne sera soutenue que si cette activité n'est pas proposée par une structure stenoisienne (pour toute structure présente en dehors du territoire communal une prise de contact au préalable avec la commune est préférable).

- Sans déroger au point précédent, le siège de la structure concernée par l'adhésion devra dans tous les cas être basé dans la limite du **territoire de la Codecom du Pays de Stenay et du Val Dunois**.

### Fonctionnement

1. Retrait du dossier (1 par enfant) en mairie ou sur [www.stenay.fr](http://www.stenay.fr)
2. Remplissage et retour mairie (physique ou par envoi à [mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr))
3. Instruction du dossier et remise ou envoi du coupon + photocopie du formulaire (pour remise à la structure concernée)
4. Remise des coupons donnés par la mairie auprès de l'association/club partenaire avec copie du formulaire pour paiement de l'adhésion soustraite du montant des coupons remis. ■

### Rappel important !

Le dispositif d'aide municipale intervient **en complément du dispositif national « Pass'Sport »** à hauteur maximum du montant de la cotisation. Pour les publics éligibles inscrits dans des structures éligibles, la Ville ne financera pas à la place de l'État.

Exemple :

Un enfant résidant à Stenay, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, verra sa licence de club sportif de 75 € pris en charge selon les aides suivantes :

- un montant de 50 € subventionné via le Pass'Sport national,
- un complément de 25 € subventionné via le Pass sport et culture de la Ville de Stenay.

Une question particulière ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à interroger le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture, par téléphone au **03 29 80 30**

**PASS SPORT & CULTURE**

Attribué à

Pour tous les jeunes de 6 à 18 ans (né(e)s de 2016 à 2004) sans condition de ressources.

À remettre à l'association qui organise l'activité choisie qui déduira le montant attribué des frais d'adhésion / licence /

Stenay

**40 €**

Validité : saison 2021/22

[www.stenay.fr](http://www.stenay.fr)

## LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés. Avant cela, la fermeture commerciale des offres s'arrêtera dès l'année

prochaine, le 31 janvier 2026, signifiant qu'à partir de cette date, seules les offres fibre seront commercialisées. ■

## CHATS ERRANTS : UN ENJEU COLLECTIF POUR LA TRANQUILLITÉ ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La loi encadre clairement les devoirs des propriétaires pour limiter le phénomène des animaux errants :

**1. L'identification est obligatoire :** Depuis le 1er janvier 2012, tous les chats de plus de sept mois doivent être identifiés par une puce électronique (ou un tatouage lisible). C'est le seul moyen de prouver que l'animal vous appartient et de vous le restituer s'il est retrouvé. Un chat non identifié trouvé sur la voie publique est légalement considéré comme "errant".

**2. La stérilisation est un acte citoyen :** Bien que non obligatoire pour tous, la stérilisation de votre animal (mâle comme femelle) est fortement recommandée. C'est le moyen le plus efficace de lutter contre la prolifération des chats, d'éviter les portées non désirées qui finissent trop souvent abandonnées, et de limiter les nuisances liées aux chaleurs (miaulements, marquage urinaire).

### Nourrir les chats errants : une fausse bonne idée

Partant d'un bon sentiment, le nourrissage des chats errants est en réalité contre-productif et peut être interdit par le Règlement Sanitaire Départemental. En effet, cette pratique :

- **Fixe les animaux** sur un site et les rend dépendants.
- **Favorise leur prolifération** en maintenant les colonies en bonne santé et capables de se reproduire.
- **Peut créer des nuisances** pour le voisinage (odeurs, déjections, regroupements bruyants) et attirer d'autres animaux indésirables.

### L'action de la commune

Conformément à la loi, le Maire est responsable de la gestion des animaux errants sur le territoire de la commune. Pour répondre à cet enjeu, la municipalité organise des **campagnes de**

**trappage, de stérilisation et d'identification** en partenariat avec les vétérinaires locaux et des associations de protection animale. Les chats ainsi traités obtiennent le statut de "chats libres" : ils sont relâchés sur leur lieu de vie, ne peuvent plus se reproduire et leur population se régule naturellement.

### Comment agir à votre échelle ?

- **Soyez un propriétaire responsable :** Faites identifier et stériliser votre chat. Assurez-vous qu'il ne puisse pas divaguer sans surveillance.
- **Ne nourrissez pas les chats errants** pour les raisons évoquées ci-dessus.
- **Signalez en mairie** la présence d'une colonie de chats errants. N'essayez pas d'intervenir vous-même. Les services municipaux pourront ainsi évaluer la situation et envisager une campagne de stérilisation adaptée. ■

# OH DÉLICIES DU TERROIR FAIT LE PLEIN DE PROJETS

Elle a repris la boutique *Oh délices du terroir* du 14 de la rue Maginot en mai dernier, c'est la Stenaisienne Marjorie Huard.

« Après avoir travaillé pendant 10 ans chez K Vert et 10 ans chez Bricomarché, j'avais envie de changement. Je voulais une boutique à moi. Et l'opportunité s'est présentée. »

Le magasin, qui a déjà 16 ans d'expérience, propose des produits du terroir d'ici et d'ailleurs. On y trouve aussi bien par exemple des terrines de chez Baston que des palets Breton de Jérôme Giannini, des madeleines de Commercy ou du vin de Toul, sans oublier le rayon cadeaux et souvenirs avec ses bougies, magnets, serviettes, produits cosmétiques etc.

Mais ce qui fait surtout la réputation de la maison, ce sont les thés, et plus précisément les thés Dammann, spécialiste des thés à Paris depuis 1825.

« J'en ai, confie Marjorie, plus de

70 sortes, et je vends en vrac ou au sachet. Ce qui marche bien également, ce sont les vins régionaux, les bières locales. Je réalise des compositions pour tous les budgets, et cela les gens apprécient, notamment les touristes. »

Et de toute évidence, quand le soleil darde ses rayons, c'est le rayon glaces de Meuse ou à l'italienne qui fonctionne bien.

« Pour 3 euros, confie Alain, le papa d'Antonin qui se régale, c'est vite fait de faire plaisir. »

« La boutique, poursuit Marjorie, est ouverte du mardi au samedi, et je fais aussi des livraisons. »

Elle propose également le service Relais Colis et une borne photos, mais ce n'est pas fini.

« J'ai en projet un coin salon de thé-café pour l'hiver, et puis de l'impression par sublimation et du flocage, de la personnalisation sur tasses par exemple ; ce dans les mois à venir. »

La boutique propose également de la location pour les fêtes et événements :

- une machine à pop-corn
- une machine à barbe à papa
- un candy bar et ses bonbonnières
- des tables hautes avec housses
- des caisses en bois
- des chevalets

Les horaires d'ouverture ?  
9 h -12 h 15 et 13 h 45-18 h 30

Contact : 0628328498. ■

### ENVIE DE VALORISER VOTRE PROJET ?

Entreprises, auto-entrepreneurs, commerces, .... N'hésitez pas à contacter la mairie de Stenay pour mettre en avant votre projet local en apparaissant dans les futurs bulletins municipaux !



## MUSÉE DE LA BIÈRE

Les rendez-vous de la rentrée !

### ■ Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2025 :

« **Nuit blanche** », exposition des œuvres de l'artiste peintre et tatoueuse **Éléonore Giraud**. Éléonore Giraud est une artiste meusienne, qui se consacre à la peinture et au dessin depuis 2017, elle est également tatoueuse depuis 2020. Son expression artistique va donc des grands formats au fusain jusqu'à la peinture murale en passant par le dessin détaillé sur la peau.

L'artiste assume le monochrome en noir et blanc pour sa sobriété et sa délicatesse, en explorant les jeux d'intensité, de contrastes et de volumes. Bien que chaque tableau semble révéler un réalisme détaillé, l'enjeu est de dépasser la restitution pure du réel par une dimension poétique apportée par un flou qui anime des sujets pourtant figés.

Inspirée par des tableaux ou des photographies de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, Éléonore Giraud met en scène des identités anonymes ou connues, inventées ou détournées, dans leur quotidien simple et poétique. La dualité, les oppositions, l'humain et l'animal, le jour et la nuit construisent le théâtre de ces personnages grâce auxquels l'artiste nous propose une rencontre et une mise en abyme vers la poésie du non-verbal et du rêve.

Venez découvrir une vingtaine de ses tableaux ainsi que la fresque réalisée dans la salle d'exposition. Suivez la programmation pour participer aux événements que cette artiste locale anime tout au long de l'année !

■ **Mercredi 10 septembre à partir de 15h00 : Après-midi gourmandises à la taverne du Musée.** Vente de gaufres à la bière à déguster en famille ou entre amis.

■ **Journées Européennes du Patrimoine « Patrimoine architectural » animé par Éléonore Giraud :**

● **Samedi 20 et Dimanche 21 septembre :** Lors des Journées Européennes du Patrimoine,

le Musée de la Bière ouvre ses portes gratuitement aux visiteurs de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. L'exposition temporaire « **Nuit Blanche** » des œuvres d'Éléonore Giraud sera également accessible.

« Le thème de 2025 met en lumière les réalisations artistiques et techniques de l'architecture, qui, au-delà de leur fonction, sont des repères majeurs de l'histoire locale, nationale et européenne, ainsi que de la mémoire collective. »

Entrée et animations gratuites.

● **Samedi 20 et Dimanche 21 septembre** à 10h, 14h et 16h – « **Fables à contrebasse** » – tout public : La Compagnie Acte 2 Théâtre vous propose une promenade contée dans le jardin du musée autour des fables de La Fontaine. Autour d'une vingtaine de fables sculptées, Zémanel raconte ces récits à morale, accompagné de Didier Jacquier à la contrebasse. Sortes de rébus visuels, les sculptures sont des jeux d'images et de mots faits de métal et de bois pour une exploration à travers nos souvenirs d'enfance.

● **Samedi 20 septembre** à 11h – Visite guidée du musée : Venez découvrir ou redécouvrir les collections du Musée de la Bière. Parcourez les 2 500m<sup>2</sup> de l'exposition permanente qui retrace l'histoire, les techniques et les arts brassicoles au fil du temps.

● **Samedi 20 septembre** de 15h à 17h – « **Dessiner le patrimoine local** » – tout public, tout niveau – Réservation obligatoire au 03 29 80 68 78 : Une promenade architecturale est proposée autour du Musée de la Bière afin d'en extraire et d'analyser les éléments bâtis et paysagers à dessiner à sa façon. L'artiste Éléonore Giraud, ancienne architecte, apportera des pistes pour initier les participants

au dessin d'observation en extérieur. (Matériel personnel autorisé).

● **Dimanche 21 septembre** de 10h à 12h – « **Atelier de dessin d'après modèle vivant** » – tout public, tout niveau – Réservation obligatoire au 03 29 80 68 78 : Éléonore Giraud accompagne et conseille individuellement et collectivement les participants afin de dessiner une modèle habillée qui proposera différentes poses plus ou moins longues. Une façon de s'initier à l'observation de la gestuelle, des volumes, des lumières et des ombres du corps et du visage humain. (Matériel personnel autorisé).

● **Dimanche 21 septembre** à 15h – Visite guidée du musée : Venez découvrir ou redécouvrir les collections du Musée de la Bière. Parcourez les 2 500m<sup>2</sup> de l'exposition permanente qui retrace l'histoire, les techniques et les arts brassicoles au fil du temps.



■ **Dimanche 21 septembre à 12h : concert Roch'n'roll** avec SLINGERS DUO JIM DANDY à la Taverne du Musée.



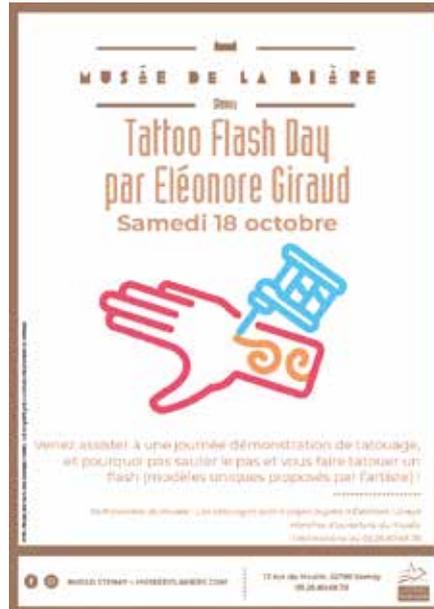
■ **Samedi 4 octobre à 19h : Apéro-conférence - Quiz « Les plantes dans l'espace » par Éléa Herbelé.** Un bar vous semble un endroit farfelu pour parler de science ? La Taverne du Musée de la Bière est pourtant le lieu idéal pour une « pinte de savoir » ! Éléa Herbelé est médiatrice scientifique, passionnée par les sciences, chercheuse et spécialiste des plantes. Son rôle est de partager son savoir de manière ludique. Cette année, la soirée se présente sous la forme d'une conférence-quiz sur le thème des plantes dans l'espace.

Autour d'un verre à la Taverne, venez savourer une conférence-quiz qui inaugure la Fête de la Science ! Éléa Herbelé, docteure en biologie et médiatrice scientifique, vous fait découvrir les plantes dans l'espace de manière ludique. Entrée gratuite - Boissons non comprises.

■ **Mercredi 08 octobre à partir de 15h00 : Après-midi gourmandises à la taverne du Musée.** Vente de gaufres à la bière à déguster en famille ou entre amis.

■ **Samedi 18 octobre de 10h à 12h et de 13h30 à 18h : Tattoo Flash Day - Animé par Eléonore Giraud.** Eléonore Giraud est artiste peintre, mais aussi tatoueuse depuis 2020. Ses

tatouages sont micro-réalistes en noir et blanc, ils ne sont pas sans rappeler ses œuvres peintes et dessinées. Lors de cette journée démonstration de tatouage, venez découvrir son catalogue de flashes (modèles uniques proposés par l'artiste), dont certains inédits, et pourquoi pas sauter le pas et vous faire tatouer ! Tarif d'entrée du musée.



■ **Mardi 21 octobre à 15h : Mardi de Lupuline « Le cueilleur de Vœux ».** Le cueilleur de vœux, c'est l'histoire d'un drôle de personnage qui, une fois l'automne venu, récolte les feuilles des arbres. Il choisit précisément les arbres sous

lesquels petits et grands se retrouvent pour partager leurs confidences et leurs souvenirs. Tous ces secrets sont gardés par les feuilles de ces arbres, jusqu'au passage du cueilleur de vœux qui les emmène dans le ciel pour devenir des étoiles. Spectacle de contes musicaux par Benoit Charrier, le Chat Dame.

Spectacle gratuit - Tout public - Présence d'un adulte obligatoire - Réservation conseillée au 03 29 80 68 78

■ **Mardi 28 octobre à 15h : Mardi de Lupuline « Découverte du tatouage (sans aiguille !) » Animé par Eléonore Giraud.** Eléonore Giraud fait découvrir aux enfants l'art du tatouage. Après une courte explication du métier, une présentation du matériel professionnel et de la pratique, les enfants réaliseront des motifs en lien avec Halloween qui seront transférés sur des peaux synthétiques ou des oranges. Les enfants pourront également tatouer avec de vraies machines pourvues de fausses aiguilles sur papier afin de dessiner avec le mouvement de la vraie machine mais sans piquer ! Atelier gratuit - de 9 à 12 ans - Accompagnateurs obligatoires - Réservation conseillée au 03 29 80 68 78. ■

## SUR LE TRACÉ DES ANCIENS REMPARTS : STENAY AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Organisé par les Archives municipales



À l'occasion des **Journées du Patrimoine 2025**, sous le thème « Patrimoine Architectural », venez découvrir les remparts de la citadelle de Stenay lors d'une balade de 3km. À l'aide de gravures d'époque, partez à la recherche des vestiges des fortifications dans l'architecture de la ville.

Départ de la Capitainerie à **14h30 le samedi 20/09** et à **10h30 le dimanche 21/09**.

Gratuit. Sans réservation.

Durée : 2h.

Prévoir une tenue adaptée à la marche. ■



## CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - [www.cinema-lautrecite.fr](http://www.cinema-lautrecite.fr)



■ **Vacances** : votre cinéma prend un peu de repos **du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 14 septembre**. Nous nous retrouvons avec plusieurs événements dès le lundi 15 septembre !

■ **Ciné Cool** : Du 17 au 21 septembre venez profiter de la place à **5€ pour tous**, événement que pour les cinémas du grand est.

■ **Journées du Patrimoine** : Le dimanche 21 septembre à 14h30 et 17h30, venez découvrir les coulisses de votre cinéma, cabine de projection, loges ...

Une braderie d'affiche sera aussi proposée.  
Événement gratuit ouvert à tous.

### ■ À venir :

● **Soirée Halloween** : plus d'informations prochainement.



● **Les 10ans de L'Autre Cité** : Un événement sera organisé aussi pour nos 10 ANS.



### ■ Tarifs :

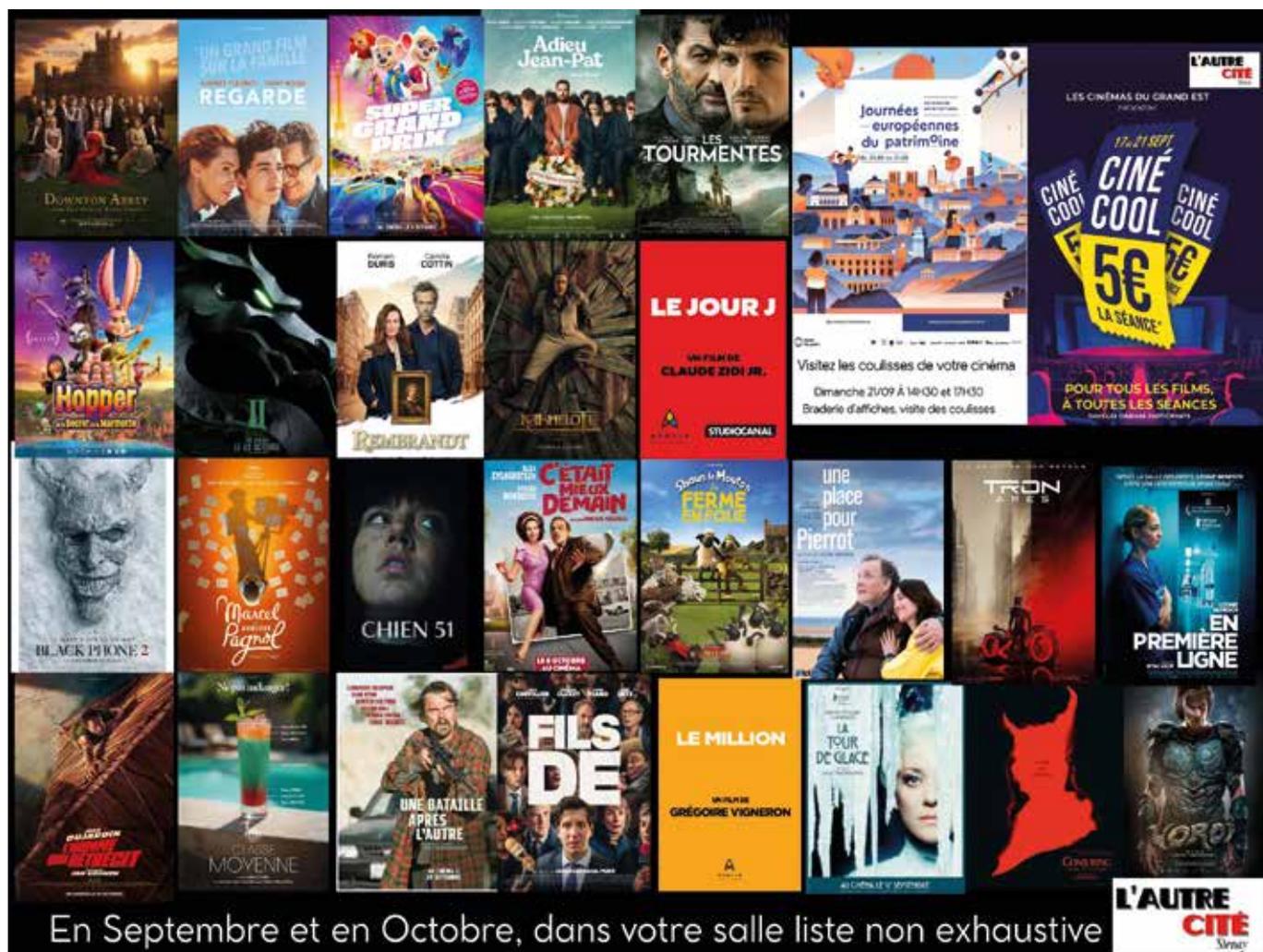
- Plein 8 €
  - Réduit 6,5 €
  - Moins de 14 ans 4,50 €
  - Première séance du mercredi et du dimanche : 6 €
- Un supplément de 2€ sera demandé pour les films 3D.

### ■ Abonnements :

- Carte 10 places avec 1 place offerte 60 € pour un 1<sup>er</sup> achat - 57 € pour une recharge.
- Carte d'abonnement 5 places 36 € pour un premier achat - 33 € pour une recharge.

### ■ Paiements :

- CinéChèques
  - Chèques Cinéma Universel (CCU)
  - Chèques-Vacances (ANCV)
- Il est possible d'acheter ses places sur notre site internet.



En Septembre et en Octobre, dans votre salle liste non exhaustive

**L'AUTRE  
CITÉ**  
Sancy



## À NE PAS MANQUER

### ■ Bibliothèque culture e(s)t lien

Les lundi 14h30-16h30, mardi 13h30-18h30, mercredi 13h30-18h, jeudi 13h30-18h30, vendredi 9h30-11h30 et 13h30-18h30, samedi 13h30-18h. (contact : 03 29 83 62 67 ou [bibliostenay@orange.fr](mailto:bibliostenay@orange.fr))

### ■ Cercle Philatélique

(1<sup>er</sup> étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) Réunion mensuelle chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois à partir de 14h. Permanence sur rendez-vous chaque dernier samedi du mois.

### ■ Les Sathanay Marcheurs

Tous les jeudis : une petite ou une grande marche vous sont proposées avec un départ à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay pour un

covoiturage vers le village de départ, ou à 14h directement dans celui-ci. Adhésion obligatoire (03 29 80 39 08)

### ■ Les Robinsons

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : marche de 10 km ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

### ■ L.P.O.

Chaque dimanche et jour férié (hors évènements spéciaux) : sortie ornithologique de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

### ■ Les P'tits Paniers

Commandes du 11 au 14 et du 24 au 28 septembre, puis du 08 au 12 et du 22 au 26 octobre. Livraisons : 16 et 30 septembre,

puis 14 et 28 octobre à la Taverne du de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

### ■ Secours catholique

Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et [meusemoselle@secours-catholique.org](mailto:meusemoselle@secours-catholique.org)).

### ■ C.F.D.T. – Prud'Hommes et retraites interpros

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

### ■ Messe

Samedi 06/09 à 18h et les dimanches 07/09, 21/09, 12/10 et 26/10 à 10h30, en l'église Saint-Grégoire.

## CYCLOS DU CIEL DE MEUSE

L'association des Cyclos du Ciel de Meuse organise sa 4<sup>ème</sup> édition de la **Rando du Ciel de Meuse** qui aura lieu durant le week-end des **20 et 21 septembre** avec un départ depuis le Musée de la Bière.

### Samedi 20 septembre :

- **Parcours familial** 28 km départ à 10h et 14h
- **Petit parcours** 60 km
- **Moyen parcours** 90 km
- **Grand parcours** 144 km
- **2 Gravels** de 26 km et 64 km
- **Marches**

### Dimanche 21 septembre :

- **Parcours familial** 28 km départ à 10h
  - **Parcours domincal** 65 km départ à 8h30
- Tarif : 10 € pour les non-licenciés, 7€ pour les adhérents, parcours familial à 4 € et gratuit pour les moins de 15 ans.
- Renseignements par mail à [francois.schenini@wanadoo.fr](mailto:francois.schenini@wanadoo.fr) ou [cycloscieldemeuse@gmail.com](mailto:cycloscieldemeuse@gmail.com)
- Inscriptions sur place. ■



## LES SATHANAY MARCHEURS

Le club de marche reprend ses activités le 4 septembre avec une marche matinale : le rendez-vous est fixé à 9h sur le parking du Musée de la Bière.

Les autres marches auront bien lieu chaque jeudi après-midi

avec un départ soit à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay, soit à 14h directement depuis le village du jour. Le planning sera envoyé aux marcheurs dès finalisation.

Pour tout renseignement, contacter Marie-Suzanne

LA MARLE par téléphone au 07 66 73 31 40 ou au 03 29 80 13 93. ■

## ÉCOLE DE DANSE ISABELLE STOUPY

À vis aux amateurs de danse classique ou de modern'jazz, l'école de danse d'Isabelle STOUPY reprendra ses cours **le jeudi 4 septembre**.

et de 18h à 19h pour les ados et adultes.

Plus de renseignements au 06 12 74 28 97 ■



**Cours de danse  
Tous les jeudis**

Enfants à partir de 4 ans ..... de 17h à 18h  
Ados - Adultes ..... de 18h à 19h

**1er étage du Gymnase Municipal**

Place du Colonel Étienne - 55700 STENAY

Renseignements :

☎ 06.12.74.28.97

Ces séances auront lieu au 1<sup>er</sup> étage du gymnase municipal, place du Colonel Étienne.

Les entraînements auront lieu tous les jeudis de 17h à 18h pour les enfants à partir de 4ans,

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions auront lieu **le lundi 15 et le mardi 16 septembre de 17h à 19h** à l'École de Musique au 23 rue Chanzy. Pour les élèves déjà inscrits l'année dernière, les réinscriptions sont prévues **le samedi 13 septembre à partir de 10h**.

musicale : éveil musical (à partir de 5 ans) ; formation musicale pour adultes débutants ; classe de chant pour adultes ; orchestre mais aussi des cours individuels pour de nombreux instruments (piano, trompette, accordéon, guitare, violon, clarinette, flûte, percussions, batterie, saxophone) mais aussi atelier guitare moderne et accompagnement ; atelier de

diction et théâtre (enfants) ; chorale d'enfants.

Le règlement annuel sera demandé pour valider l'inscription. Merci de vous munir de trois chèques (encaissés chaque trimestre) ou d'espèce. Plus de renseignements par téléphone au 06 52 05 39 39 ■

Les activités pour l'année sont variées avec formation

## LA RENTRÉE DU CLUB GÉNÉRATIONS LOISIRS

Le club Générations Loisirs vous informe de la reprise de ses activités le jeudi 04 septembre 2025 à 13 h 30.

permis à deux personnes de gagner 2 voyages à Kirrwiller, au Royal Palace.

Fort de près de 50 membres, cinq personnes ont envisagé de venir grossir les rangs d'ici peu, de quoi réjouir le président.

Auparavant, le président Jean-Pierre Goffin tient à remercier tous les commerçants et artisans qui ont participé à l'élaboration du « livret tombola » et qui a

Par la même occasion, il tient également à remercier la municipalité et le conseil municipal pour l'obtention de la subvention qui lui a été accordée pour les 50 ans du club.

Alors si le cœur vous en dit, venez vous aussi vous joindre à eux afin de passer des moments agréables et conviviaux. ■

## ESPÉRANCE BASKET

Informations pratiques pour la reprise de la saison 2025/2026

Cette année, nouvelle saison rime avec nouveautés et ambitions !

depuis près de 15 ans, un nouveau bureau a vu le jour, désormais présidé par Ludovic Bourdin. Pleine d'ambitions et d'idées neuves, cette nouvelle équipe dirigeante promet des évolutions à tous les niveaux !

■ **Nouvelles équipes**

Dès la rentrée, le club enrichit sa palette avec la création de deux équipes féminines : une équipe U11 qui évoluera dans la Meuse et une équipe U15 qui disputera le championnat des Ardennes.

■ **Nouveau bureau**

Après le départ de Bertrand KOLOSA, président du club



## ■ Nouvelles ambitions

Pour permettre à nos jeunes de viser encore plus haut, le club a choisi cette année d'interdépartementaliser deux équipes prometteuses : les U15 et les U18. Certes, les déplacements seront plus longs, mais la qualité de jeu rencontrée offrira à nos joueurs de réelles opportunités de progression. De beaux matchs en perspective !

## ■ Nouveaux objectifs

Cette saison, nous souhaitons organiser plusieurs tournois pour toutes les catégories, afin de promouvoir notre sport et de rassembler autour de lui. Nous travaillons déjà sur la mise en place de nouvelles manifes-

tations, seules ou en partenariat avec d'autres associations locales, pour dynamiser la vie du canton.

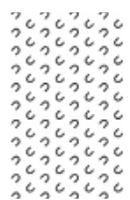
L'Espérance Basket est déterminée à vous proposer des événements variés tout au long de l'année ! Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Espérance Basket Stenay pour ne rien manquer, qu'il s'agisse des résultats sportifs ou des rendez-vous festifs à ne pas louper !

L'Espérance Basket tient à remercier chaleureusement l'ensemble des coachs, membres du bureau, bénévoles et partenaires pour leur engagement sans faille. Grâce à eux,

le club vit, progresse et continue de se développer.

Parents, familles, amis... votre énergie et votre bonne humeur sont les bienvenues ! Que ce soit pour encadrer, aider lors des matchs, participer aux manifestations ou simplement soutenir nos équipes, chaque coup de main compte.

Rejoignez-nous et prenez part à cette belle aventure humaine et sportive ! ■



## CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



Les activités de la rentrée 2025 sont là ! Nous sommes heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison riche en rencontres, en apprentissages et en moments partagés. Après une pause estivale bien méritée, nous sommes ravis de vous retrouver pour cette nouvelle rentrée placée sous le signe de la motivation, de la mobilité et du partage !

**Reprise des activités à partir du 22 septembre 2025** au Parc de la forge, 22 rue du moulin.

### Nos activités principales pour cette rentrée

● **Ateliers hebdomadaires :** Couture, dentelle aux fuseaux, atelier créatif, marche... Il y en

aura pour tous les goûts !

- **Atelier mensuel :** Atelier parent/enfant.
- **Projets dans les villages de la Codecom :** ateliers sérénité au volant, Ateliers tablette / smartphone, ateliers mémoire...

### Événements à venir

- **JEUDI 9 OCTOBRE de 10h à 12h** Conférence "Bien dans sa tête pour bien vieillir", suivie d'une MARCHÉ BLEUE dans le cadre de la semaine des seniors (14h / 16h).
- **MARCHÉ ROSE** dans le cadre de octobre rose.

### Accueil périscolaire les mercredis (dès le 3 septembre)

Nous proposons un accueil adapté pour les enfants les

mercredis, avec des activités variées pour s'amuser, apprendre et grandir ensemble dans un cadre bienveillant. Inscription à la période. En matinée, les après-midis ou en journée complète. Tarif selon QF. Renseignements au secrétariat.

### Atelier Parent /Enfant

Nous proposons, une fois par mois une activité gratuite à faire avec votre, vos enfants ou petits-enfants. Reprise le **17 septembre** pour un atelier sur le thème de la mosaïque en lien avec le musée de la bière de Stenay. Inscription au 03 29 80 39 08

### Centre de loisirs – Vacances d'octobre

Pendant les vacances d'automne, un centre de loisirs

accueillera les enfants avec un programme dynamique et ludique. La première semaine du 20 au 24 octobre aura pour thème : Les petits artistes et la deuxième du 27 au 31 octobre aura pour thème Halloween. Inscriptions dès septembre ! Tarif selon QF.

### Activités pour les seniors

● **Ateliers culinaires** partagés ou la santé à portée de fourchette: cuisiner ensemble, échanger des recettes et des souvenirs autour des fourneaux.

● **Activités physiques** adaptées et renforcement musculaire: pour garder la forme en

douceur et dans la bonne humeur. Activité encadrée par Carole Fanchin coach sportif 28 € les 28 séances.

● **Ateliers mémoire** : entretenir ses facultés cognitives tout en s'amusant.

● **Ateliers "Bien dans sa tête pour bien vieillir"**.

● **Sophrologie** avec Brigitte Cholot.

Cette rentrée est une belle occasion de se lancer dans de nouvelles aventures ensemble. Votre implication, vos idées et votre bonne humeur feront toute la différence. ■

Pour nous contacter :  
Centre Social et Culturel de Stenay (22 rue du Moulin).

Horaires d'ouverture :  
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h00.

Téléphone : 03 29 80 39 08

Mail : [csc.stenay@orange.fr](mailto:csc.stenay@orange.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/fjstenay>

Instagram : [Centre\\_Social\\_de\\_Stenay](https://www.instagram.com/Centre_Social_de_Stenay)

Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr>

## OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

La rentrée de l'Office de Tourisme.



**J**ournées du Patrimoine 2025 : cette année encore, dans le cadre des actions de promotion menées au sein du Syndicat Synergie Ardennes-Meuse, l'office de tourisme et ses partenaires ont fait l'inventaire des animations organisées sur le territoire. Un dépliant commun sera disponible gratuitement dans les bureaux d'information touristique de Stenay et de Douillon.

### Samedi 20 septembre

● **STENAY, Musée de la Bière, 11h** : Visite guidée. Informations : 03 29 80 68 78.

● **STENAY, Capitainerie, 14h30**

: Le long du tracé des anciens remparts de la citadelle et de la ville fortifiée, balade guidée et commentée à la découverte de Stenay au XVII<sup>e</sup> siècle.

Rendez-vous à la capitainerie, 1 rue du Port. Circuit de 3 km environ. Durée 2h. Pas de réservation nécessaire. Informations : 03 29 84 50 47.

● **STENAY, Musée de la Bière, 15h** :

Dessiner le patrimoine local - Promenade architecturale autour du musée et initiation au dessin d'observation en extérieur par Eléonore Giraud. Durée 2h. Matériel personnel autorisé. Réservation recommandée. Informations : 03 29 80 68 78.

### Dimanche 21 septembre

● **MURVAUX, Maison Vigneronne, 14h-17h** : Visite libre d'une authentique maison vigneronne du XIX<sup>e</sup> siècle. Exposition de matériel viticole et agraire et reconstitution d'une salle de

classe du début du XX<sup>e</sup> siècle. Informations : 06 34 41 59 22.

● **MURVAUX, Salle des fêtes, 14h30** :

Conférence « Les musiciens pendant la Grande Guerre » par Jean-Luc Quémard. Entrée 10 €.

Informations : 06 27 79 93 55.

● **STENAY, Musée de la Bière, 10h** :

Atelier de dessin d'après modèle vivant, animé par Eléonore Giraud. Durée 2h. Réservation recommandée.

Informations : 03 29 80 68 78.

● **STENAY, Capitainerie, 10h30**

: Le long du tracé des anciens remparts de la citadelle et de la ville fortifiée, balade guidée et commentée à la découverte de Stenay au XVII<sup>e</sup> siècle.

Rendez-vous à la capitainerie, 1 rue du Port. Circuit de 3 km environ. Durée 2h. Pas de réservation nécessaire. Informations : 03 29 84 50 47.

● **STENAY, L'Autre Cité, 14h30 et 17h30** : Visite guidée du



cinéma, de ses coulisses, de la cabine de projection. Braderie d'affiches de cinéma proposée tout le week-end.  
Informations : 07 49 79 26 45.

● **STENAY, Musée de la Bière, 15h** : Visite guidée. Informations : 03 29 80 68 78.

**Samedi 20 et dimanche 21 septembre**

● **BRIEULLES-SUR-MEUSE, Résidence des Prémontrés, 9h-17h** : Histoire du monument (XVIIe) avec visite des jardins et du petit musée d'arts religieux. Informations : 06 48 06 08 59.

● **CLÉRY-LE-PETIT, Eglise Saint-Vincent, 10h-18h** : Visite libre. Informations : 03 29 80 95 39.

● **DOULCON, La Villa Madeleine, 10h-18h** : Visite architecturale et historique commentée de La Villa Madeleine, maison de style Art Nouveau (1923) transformée en gîte 5 étoiles. Informations : 06 83 27 87 64.

● **DUN-SUR-MEUSE, Eglise Notre-Dame-de-Bonne-Garde, 10h-18h** : Visite libre ou guidée de l'église (XIVe). Informations : 03 29 80 90 55.

● **LINY-DEVANT-DUN, Eglise Saint-Julien, 14h-18h** : Visite libre de l'église et de son clocher, exposition de cartes postales anciennes et photos du village, objets liturgiques... Informations : 06 11 18 70 48.

● **LUZY-SAINT-MARTIN, Monuments franco-allemands, 10h-18h** : Découverte des deux monuments militaires qui rappellent les violents combats qui ont en partie détruit le village lors de la Bataille des Frontières. Informations : 07 85 59 66 27.

● **LUZY-SAINT-MARTIN, Eglise Saint-Martin, 21h-23h** : Illumination des vitraux. Informations : 07 85 59 66 27.

● **MONT-DEVANT-SASSEY, Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption, 14h30-18h30** : Visite libre ou guidée de l'église (XIIe). Informations : 06 20 94 55 23.

● **STENAY, Chapelle de Cervisy, 8h-18h** : Découverte du chantier de restauration de la chapelle Saint-Joseph (1882) et de son projet de transformation en chambres d'hôtes et salle de réception par son propriétaire Fabrice Léonet. Informations : 06 48 37 86 37.

● **STENAY, Taverne du Musée de la Bière** : La Rando du Ciel de Meuse (4e édition) - Parcours cyclistes et gravel tous niveaux et marche. Rendez-vous à la Taverne du Musée de la Bière. Inscription sur place ou sur [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)  
Informations : 06 48 37 86 37.

● **STENAY, Musée de la Bière, 10h30 à 12h et 13h30 à 18h** : Visite libre du musée et de l'exposition "Nuit blanche" d'Éléonore Giraud. Informations : 03 29 80 68 78.

● **STENAY, Musée de la Bière, 10h, 14h et 16h** : Fables à contre-basse. Promenade contée et musicale autour des fables de La Fontaine dans les jardins du musée. Informations : 03 29 80 68 78.

**Les autres rendez-vous de l'office de tourisme**



● **Samedi 27 septembre, Cléry-le-Petit, Balade canine** : Dans le cadre du label Toutourisme, l'Office de tourisme organise la 4e édition de sa balade canine, le samedi 27 septembre à Cléry-le-

Petit. Rendez-vous à 14 h devant la mairie. Balade de quelques kilomètres accessible à tous. Goûter et goodies offerts. Chiens obligatoirement tenus en laisse.

Tarif : 3 € / personne à partir de 12 ans. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association Targa. Sur réservation au près de l'Office de Tourisme.



● **Samedi 4 octobre, - Halles-sous-les-Côtes, Visite nature et architecture** : Dans le cadre de la 8e édition de la Fête du Terroir du label Station Verte, l'Office de tourisme organise une nouvelle sortie de découverte de la nature et de l'architecture, le samedi 3 octobre à 9 h 30 à Halles-sous-les-Côtes. Cette visite commentée par Dominique Landragin et Etienne Croonenberghs abordera différents thèmes : l'eau, l'architecture, les vergers, les vignes, les chauves-souris et autres rapaces nocturnes qui logent dans le village... Durée 2h30 environ. Apéritif-dégustation du terroir offert.

Tarif : 5 € / personne à partir de 12 ans. Sur réservation au près de l'Office de Tourisme.

L'équipe de l'office de tourisme est joignable :

■ par mail : [bonjour@montsetvalleesdemeuse.com](mailto:bonjour@montsetvalleesdemeuse.com)

■ par téléphone : 03 29 80 64 22 (à Doullon) - 03 29 80 62 59 (à Stenay)

■ via son site Internet : [www.montsetvalleesdemeuse.com](http://www.montsetvalleesdemeuse.com)

■ via Facebook et Instagram : [#montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse)

## 14 JUILLET 2025

Discours du maire Stéphane Perrin devant le monument aux Morts à l'occasion de la cérémonie de la fête nationale. @parlaporte.com



## MARCHÉS NOCTURNES

Première édition des Marchés Nocturnes de Stenay qui ont attiré une vingtaine d'exposants par soir et de nombreux visiteurs ! @parlaporte.com



## VISITES GUIDÉES ESTIVALES

Plus d'une soixantaine de vacanciers et de stenaisiens ont participé aux visites de Stenay tout au long de l'été ! ©Archives Municipales



## L'AUTRE CITÉ FÊTE SES 10 ANS !

Connaissez-vous l'histoire des cinémas de Stenay ?

En 1895, les frères Lumières inventent la projection cinématographique muette en noir et blanc. C'est à partir de là que va se développer des cinématographes itinérants : un drap tendu, des chaises et un projecteur sous l'obscurité d'une tente forment les premiers cinémas. La première projection cinématographique à Stenay se fera lors de la fête municipale de 1902. C'est un succès immédiat au point d'aménager deux salles de projection permanentes en 1914 : l'Eden Cinéma, rue Cardot, et le Cinéma Carrelet, place Vauban. En 1937, une troisième salle s'ouvre spécialement pour les soldats de la garnison : le Cinéma Pathé militaire.



À la fin de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle salle de projection plus moderne est construite rue Chanzy : le Jeanne d'Arc. Sa popularité est telle qu'en 1998, le cinéma a attiré plus de 15 200 spectateurs dans l'année grâce aux efforts de l'association Action Cinéma. Cependant, les salles de projection ont rapidement fermé après l'arrivée de la télévision, ne laissant plus que l'Eden Cinéma et le Jeanne d'Arc. Malheureusement, les incendies sont fréquents dans ce milieu à cause des matériaux de projections hautement inflammable. Ainsi, l'Eden Cinéma brûle en 1971 et le Jeanne d'Arc le 15 octobre 2004.

Est-ce la fin du cinéma à Stenay ? Non ! Le 30 septembre 2015, on inaugure une toute nouvelle salle multimédia à la pointe de la technologie : L'Autre Cité.

Création de l'architecte nancéien Christophe Presle, ce bâtiment de 708 m<sup>2</sup> avec ses 206 places, sa scène de 10 m de profondeur et son écran géant de 70 m<sup>2</sup>, sert à la fois de salle de cinéma, de théâtre, de conférence, etc...

Son nom fait écho à la Cité scolaire Alfred Kaslter puisque sa multifonctionnalité lui permet d'être un véritable renfort pédagogique afin d'amener la culture du cinéma et du spectacle vivant chez les jeunes stenaysiens. ■



## QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LE BULLETIN MUNICIPAL ?

Voici la nouvelle maquette du bulletin municipal ! Une réorganisation des articles municipaux, une mise à jour d'autres sections, mais aussi l'ajout de nouvelles rubriques pour faire (re)découvrir la richesse de notre territoire tant pour les nouveaux arrivants que pour les anciens.

Ainsi, vous pouvez retrouver, dans une nouvelle couverture, les naissances, mariages et décès des habitants en première page.

Deux nouvelles rubriques font leur apparition :

- Retour En Images qui permet d'avoir un aperçu photographique des événements qui ont eu lieu dans la commune.
- Point Curiosité qui présente des anecdotes historiques sur Stenay et qui répond également aux questions des habitants.

Enfin les rubriques Services et Santé ainsi qu'Agenda font peau neuve avec une toute nouvelle esthétique.

La distribution du bulletin se fera toujours en porte-à-porte. Vous pouvez également le retrouver en version dématérialisée sur le site internet de la mairie [www.stenay.fr/sous-les-arcades](http://www.stenay.fr/sous-les-arcades) ou en vous inscrivant à la newsletter par mail auprès des Archives municipales.

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours soit à [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr) soit à [accueil@stenay.fr](mailto:accueil@stenay.fr) ■

### UNE QUESTION ? ON Y RÉPOND !

Parce que Sous Les Arcades s'adresse à tous les stenaysiens : construisons-le ensemble ! Une interrogation ? Un doute ? Une remarque ? Adressez vos demande à la Mairie (03 29 80 30 31 / [accueil.mairie@stenay.fr](mailto:accueil.mairie@stenay.fr)) ou aux Archives municipales (03 29 84 50 47 / [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr)) pour obtenir une réponse dans un prochain bulletin.

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web **www.3237.fr**  
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**.

### PHARMACIE

■ **Pharmacie des Cytises** - 6 avenue de Verdun - 03 29 80 30 70

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Liviu ADUMITRESEI** - Maison de Santé - 03 29 85 85 30

■ **Gérard OLIVIER** - 15 rue Pasteur - 03 29 80 32 00

■ **Loïc THINUS** - 12 place de l'Artillerie - 03 29 80 33 22

### PODOLOGUE

■ **Florine DAVESNE** - 19 place de l'Artillerie - 03 29 80 45 73

### ORTHOPHONISTES

■ **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** - 31 place de la République - 03 29 80 48 77

■ **Martine EVRARD** - 12 place de l'Artillerie - 03 29 80 38 18

### DENTISTES

■ **Franck AUTIER** - 9 place Jean Ancel - 03 29 80 32 48

■ **Corentin CLAUDEL** - Maison de Santé - 03 29 88 87 16

### ORTHOPISTE

■ **Medhi KOUTINI** - Maison de Santé - 03 29 80 45 73

### INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

■ **Martine CLAUDEL** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Véronique DI MARCO** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Léontine GILLET** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Stéphanie SERVAIS** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

### SAGE-FEMME

■ **Margot BOISIER** - Maison de Santé - 06 22 44 85 83

### KINÉSITHÉRAPEUTES

■ **Rémi DIDIOT** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Jade GAILLARD** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Juilette JOSSERON** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Julie DARET** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Stéphanie PRUDHOMME** - 7 Rue des Cytises - 03 29 86 31 42

■ **Cyr WYART** - 7 Rue des Cytises - 03 29 86 31 42

## MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY - sur rendez-vous - 03 29 80 32 34

■ **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

■ **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

■ **Personnes âgées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

## FRANCE SERVICES - CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY - 03 29 80 31 81 - [accueil@ccstenaydun.fr](mailto:accueil@ccstenaydun.fr)



### SOCIAL

■ **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.

■ **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

■ **DGFIP** Une fois par mois selon planning.

■ **Maison des Adolescents** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CPAM** Uniquement sur RDV au 3646 ou via [ameli.fr](http://ameli.fr) - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

### HABITAT - LOGEMENT

■ **A.D.I.L.** 1<sup>er</sup> lundi du mois sur RDV au 03 83 27 62 72, par courriel à l'adresse : [contact@adil54-55.fr](mailto:contact@adil54-55.fr).

■ **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou [meuse@eie-lorraine.fr](mailto:meuse@eie-lorraine.fr)

■ **OPAH - URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

■ **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Espace Conseil France Rénov'** Le **17/09** et **23/10** à Stenay, ainsi que le **08/10** à Doullon, sur RDV au 03 72 61 05 86.

### ACCÈS AU DROIT

■ **CDIFF** 3<sup>ème</sup> lundi et 2<sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

■ **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : [roland.moulot@conciliateurdejustice.fr](mailto:roland.moulot@conciliateurdejustice.fr)

### EMPLOI - FORMATION

■ **Misson Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.

■ **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CIRFA** Se renseigner auprès de France Services.



Aide aux personnes en situation de handicap  
 Aide aux seniors et aux courses  
 Sorties d'hospitalisation  
 Téléassistance  
 Livraison de repas

03.29.78.08.98.  
[accueil@adapah55.fr](mailto:accueil@adapah55.fr)  
[www.amaelles.org](http://www.amaelles.org)



## SEPTEMBRE

**Lundi 1<sup>er</sup>**

■ **Stenay** - Feu d'artifice à 21h30 à l'occasion de la fête municipale

**Jeudi 4**

■ **Stenay** - Marche matinale avec Les Sathanay Marcheurs

**Samedi 6**

■ **Doulcon** - Soirée de clôture estivale du Lac Vert avec DJ et feu d'artifice

**Mercredi 10**

■ **Stenay** - Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière

**Dimanche 14**

■ **Vilosnes-Haraumont** - Brocante

■ **Pouilly-sur-Meuse** - Marché paysan culturel

**Mercredi 17**

■ **Stenay** - Atelier mosaïque Parents/enfant avec le Centre Social

**Du mercredi 17 au dimanche 21**

■ **Stenay** - Ciné Cool : place de cinéma à 5€ à L'Autre Cité

**Samedi 20 et dimanche 21**

■ **Pays de Stenay et Val Dunois** - 42<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine

■ **Stenay** - Rando cyclo du Ciel de Meuse au départ du Musée de la Bière

**Dimanche 21**

■ **Stenay** - Concert Roch'n'roll à la Taverne du Musée de la Bière

**Samedi 27**

■ **Cléry-le-Petit** - Balade canine

## OCTOBRE

**Samedi 4**

■ **Stenay** - Apéro-conférence - Quiz «Les plantes dans l'espace» au Musée de la Bière

■ **Halles-sous-les-Côtes** - Visite nature et architecture

**Dimanche 5**

■ **Mouzay** - Marche du Téléthon avec Les Robinsons

**Mercredi 8**

■ **Stenay** - Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière

**Jeudi 9**

■ **Stenay** - Conférence "Bien dans sa tête pour bien vieillir", et Marche Bleue au Centre Social

**Samedi 18**

■ **Stenay** - Tattoo Flash Day au Musée de la Bière

**Mardi 21**

■ **Stenay** - Mardi de Lupuline « Le cueilleur de Voeux » au Musée de la Bière

**Mardi 28**

■ **Stenay** - Mardi de Lupuline «Découverte du tatouage (sans aiguille !)

**Vendredi 31**

■ **Stenay** - Soirée Halloween au cinéma L'Autre Cité

